

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2025-07/37C

Objet : AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 juillet, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Escaro à Saint-Cyprien, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37		Pour :	26
En exercice :	37	Vote :	Contre :	0
Présents :	23		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Jean GAUZE, Valérie LISSARRE, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Thérèse NEGRE, Robert OLIVE, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Nathalie PINEAU, Colette ROIG, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Danièle CULAT donne pouvoir à François BONNEAU
Pierre ROGE donne pouvoir à Eva SOUBIELLE
Katia ROMAGOSA donne pouvoir à Thierry DEL POSO

Absents excusés : Stéphane CALVO, Joëlle CANAVY, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Ange GARCIA, Pascale GUICHARD, Thierry LOPEZ, Marie-Claude PADROS, Angèle PEREZ, Pierre ROSSIGNOL, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance : Dominique ANDRAULT

Date de convocation : 25 juin 2025

Le Président expose à l'Assemblée,

Lors de la création de l'aire de grand passage des gens du voyage (AGP) de Saint Cyprien ouverte depuis le 9 juin 2008, une convention d'occupation a été entérinée par le Bureau une première fois par délibération du 11 juin 2008 (n°36B/2008), puis actualisée par une nouvelle délibération du Bureau du 23 mai 2019 (n°2019-05/25B).

Aujourd'hui la Préfecture du département propose d'harmoniser les modalités de gestion des AGP en suggérant notamment à chaque entité publique en charge d'une telle aire, de mettre en place un règlement intérieur qui devra être signé par tout groupe désirant s'y installer.

EN CONSÉQUENCE ET APRÈS EN AVOIR VALABLEMENT DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ, À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS,

☞ **APPROUVE** les termes du règlement intérieur tel qu'annexé,

↳ **DIT QUE** désormais ce règlement intérieur remplacera la convention utilisée jusqu'ici,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

